Droit ouvrier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **26 (1934)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Droit ouvrier.

Décision du Tribunal fédéral des assurances.

Réduction des prestations d'assurance pour faute grave.

Dans un cas d'eczéma récidivant causé par le contact avec certains acides, la Caisse nationale avait réduit les prestations d'assurance de 10 % parce que l'assuré s'était exposé de nouveau au contact avec ces acides, bien qu'il eût connu son hypersensibilité à leur égard et qu'il eût été rendu attentif par la Caisse nationale au danger qui en résultait pour lui. Celle-ci l'avait même menacé d'une réduction des prestations d'assurance en cas de nouvelles rechutes. Le Tribunal fédéral a approuvé la réduction de 10 % et l'a qualifiée de modeste. Il a exposé qu'en raison du fait que le demandeur tomberait malade chaque fois qu'il reprendrait son occupation habituelle, il fallait tant bien que mal admettre qu'un *changement de profession* était une nécessité absolue, et ce non seulement dans l'intérêt de la Caisse nationale, mais avant tout dans l'intérêt propre du demandeur. Ce dernier cesserait en effet complètement d'être un membre utile de la société puisqu'il ne pourrait plus jamais remplir d'une manière régulière son occupation antérieure.

Bibliographie.

Publications du B. I. T., Genève:

La standardisation internationale des statistiques du travail. Prix 1 fr. suisse.
Ce volume contient les résolutions sur la portée et les méthodes d'établissement des statistiques du travail adoptées par les différentes conférences internationales de statisticiens tenues sous les auspices du Bureau international du travail ou avec sa collaboration directe.

La comparaison internationale du coût de la vie. Prix 4 francs suisses.
Etude de quelques problèmes relatifs à l'établissement de nombres-indices du coût de l'alimentation et des loyers.

Recueil international de jurisprudence du travail 1932. (Huitième année.) 420 pages. Prix 10 francs suisses.

L'année sociale 1933. 587 pages, 10 francs suisses.
Cet ouvrage est le plus complet et le plus précis sur l'activité sociale dans le monde. On y trouve un résumé de l'activité propre à l'organisation internationale du travail au cours de l'année écoulée, dans tous les domaines. Un chapitre est en outre consacré à chacune des questions suivantes: mouvement économique; conditions du travail; assurances sociales; la rémunération du travail; le chômage, le placement, les migrations; les conditions de vie des travailleurs; les droits généraux des travailleurs, les problèmes spéciaux à certaines catégories de travailleurs. L'on trouve en outre en annexe une quantité de statistiques et de renseignements du plus haut intérêt.

Nous avons reçu:

Dr. Adolf Keller, Kirchliche Fürsorge für Auslandschweizer. Zurich 1934. Wanderer-Verlag. Prix 60 ct.

Revue internationale d'agriculture. Rome. Publication mensuelle éditée par l'Institut international d'agriculture.

J. L. Cohen. Les effets économiques des allocations et secours de chômage. Rapport présenté à la cinquième assemblée générale de l'Association pour le progrès social, à Genève en 1934.